

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 29 au 31 octobre 2024, sur la RD 906B. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 907, RD 906B, RD 2209 ainsi que rue Raymond-Rondeleux et de l'Industrie, à Cusset.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise EUROVIA, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 906B

Commune de Cusset

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 906B, du carrefour avec la route des Malavaux jusqu'à la sortie des virages de la route de Lapalisse.

**Travaux programmés
du 29 au 31 octobre 2024***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

Légende

- Route barrée
- Itinéraire de déviation
- Itinéraire dévié
- Complément sur itinéraire de déviation pour les poids lourds

